

## **CIRCUIT DE LA COUPE DU QUÉBEC JEUNESSE**

### **CIBLE ANIMALIÈRES 3D**

### **- QUÉBEC -**

Le programme de la Coupe du Québec Jeunesse est reconduit dans une perspective de découverte et de développement de jeunes talents.

Ce système de compétitions offre aux clubs et régions membres de Tir à l'arc Québec la possibilité d'avoir une meilleure approche avec les jeunes archers qui débutent dans le tir à l'arc et qui désirent s'initier à la compétition dans le but d'atteindre des niveaux de performance supérieurs.

Dans un premier temps, nous désirons améliorer l'encadrement des jeunes lors de la pratique dans leur club et lors de leur prestation en compétition. Le deuxième but est d'avoir des installations où les archers puissent se faire former et évoluer dans un cadre organisé et structuré. Ce système de compétitions est conçu pour les archers évoluant au niveau club / régional et l'intérêt principal est de mettre en valeur la capacité d'apprentissage de l'archer et son surpassement. Pour appliquer cette nouvelle formule de compétition, nous allons faire appel à toutes les régions et leurs clubs.

Nous voulons que ces compétitions soient un tremplin pour les jeunes archers afin de leur donner l'occasion d'accéder à un développement favorable qui leur permettra par la suite de prendre part aux autres programmes offerts par Tir à l'arc Québec.

Le calendrier, les résultats et le classement des régions sont publiés sur le site internet de Tir à l'arc Québec. Les résultats doivent parvenir au secrétariat de Tir à l'arc Québec 48 heures après la tenue de la compétition. Les résultats et le classement sont tenus par la gestionnaire des classements de Tir à l'arc Québec.

Une **Coupe** mise en jeu est remise à la région gagnante à la fin de la saison.

#### **MODE DE FONCTIONNEMENT**

##### **CALCUL DES POINTAGES POUR LA MOYENNE**

Un système de points sera accordé aux ARTA. Ils seront attribués en fonction des points définis pour l'inscription, la participation, les performances des archers et la formation des juges.

Un archer doit, en premier lieu, se qualifier dans une classe de pointage qui sera calculée sur la moyenne de 3 résultats. Les résultats pour le calcul de la moyenne doivent être réalisés dans le cadre des compétitions organisées dans son club ou dans sa région. Aucun résultat réalisé à l'extérieur de sa région ne pourra être comptabilisé pour le classement. Un archer qui se surclasse\* durant une saison, ne peut plus retourner en arrière. Il doit finir la saison dans cette même classe.

Il existe trois classes de pointages et ils seront réalisés durant les saisons intérieure et extérieure :

<b>A</b>	<b>176 et +</b>
<b>AA</b>	<b>151 à 175</b>
<b>AAA</b>	<b>150 et -</b>

**L'ARTA qui accumulera le plus de points durant la saison de compétition recevra la Coupe à la fin de la saison (la date de la remise de la Coupe sera déterminée dès que les calendriers seront déposés).**

## FORMAT DES ÉPREUVES

CIBLE ANIMALIÈRE

INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR

DISTANCES

25 mètres maximum pour toutes les catégories d'âges

NOMBRE DE FLÈCHES TIRÉES

20 flèches par parcours / sanction;

FORMAT DES CIBLES

aucune restriction (type 2D et 3D)

## CATÉGORIES D'ÂGES ET DE STYLES RECONNUS

Hommes arc à poulies	17 ans et moins
Hommes arc recourbé	17 ans et moins
Femmes arc à poulies	17 ans et moins
Femmes arc recourbé	17 ans et moins

## NORMES DE RECONNAISSANCE DE SANCTION

- Le calendrier de compétitions sera établi de octobre à septembre de l'année en cours;
- Minimum (3) trois compétitions par ARTA;
- Le calendrier des compétitions doit être tenu par l'ARTA et envoyé à Tir à l'arc Québec par celle-ci;
- Les compétitions doivent être organisées par les clubs de la région;
- Les compétitions peuvent être tenues à l'intérieur du cadre normal des activités du club.
- Pour que les compétitions soient sanctionnées, un **JUGE LOCAL** (minimum) est requis;
- Outre le format des épreuves, des catégories d'âges et styles reconnus, les règlements de TAC seront appliqués pour la tenue de ces compétitions;
- Si deux compétitions sont organisées par une même région dans la même journée, le premier résultat tiré par l'archer sera reconnu, seulement;
- Les archers qui vont participer à ce circuit doivent être accompagnés par l'entraîneur désigné par le club.
- Pour fin de classement, la moyenne de trois scores sera calculée (*voir dans le texte plus haut*);

## EXPLICATIONS DES POINTAGES ET DE CRITÈRES DE CLASSEMENT

Chaque archer qui s'inscrit une première fois donne à l'ARTA	<b>10 points</b>
Points par présence d'archer à une compétition	<b>1 point</b>
Points pour un archer qui se surclasse* de catégorie	
<b>A</b>	<b>5 points</b>
<b>AA</b>	<b>4 points</b>
<b>AAA</b>	<b>3 points</b>

### POINTS BONIS DISPONIBLES POUR UNE ARTA

Surclassement* de catégorie d'un archer (*10 points maximum)	<b>5 points*</b>
Formation d'un nouveau juge local (**20 points par juge formé)	<b>20 points**</b>

- **Points pour l'ARTA** – Un archer qui participe pour la première fois à la Coupe du Québec donne 10 points à son ARTA à condition qu'il complète un classement avec minimum 3 compétitions. Un classement incomplet ne donnera aucun point l'ARTA ;
- **Points pour l'archer** - Pour qu'un archer reçoive les points pour les catégories AAA (3 points), AA (4 points), A (5 points), il doit inscrire minimum 3 résultats dans le classement; si l'archer a 1 ou 2 résultats aucun point de classement ne lui sera attribué;
- **Points de surclassement** - Si un archer se surclasse de catégorie AAA (3 points) à AA (4 points) il aura 7 points dans le classement et l'ARTA aura 5 points bonis, si l'archer se surclasse de catégorie AAA (3 points) à AA (4 points) et A (5 points) il aura 12 points dans le classement et l'ARTA aura 10 points bonis;

\* Pour se surclasser un archer doit avoir une moyenne de ses 3 meilleurs pointages dans la catégorie la plus forte.